

ATTENTAT DE LA GARE SAINT CHARLES A MARSEILLE I UNE ENQUÊTE SUSCEPTIBLE DE MENER A UN NON-LIEU

vendredi 22 janvier 2021, par [Thémis](#)

Le 1er octobre 2017, deux jeunes femmes, Mauranne et Laura, étaient sauvagement assassinées à coups de couteaux par un terroriste, Ahmed H. à la gare St-Charles de Marseille.

L'assaillant ayant été abattu juste après les faits, les poursuites à son égard sont éteintes. Pour autant, l'instruction ouverte au pôle antiterroriste de Paris, dans laquelle la FENVAC est partie civile, permettait d'entrevoir jusqu'alors une possible poursuite de complices.

Toutefois, le Procureur de la République a récemment rendu un réquisitoire aux fins de non-lieu contre ces éventuels protagonistes.

Le juge d'instruction doit encore rendre son ordonnance, et il lui appartient de suivre ou non la décision du Procureur de la République. Si le magistrat instructeur décide de suivre le raisonnement du Ministère Public, il restera aux parties civiles la possibilité de faire appel.

Cette issue, regrettable pour les parties civiles, avait d'ailleurs été évoquée en septembre dernier lors de la dernière réunion d'informations à laquelle la FENVAC participait.

En apprenant cette nouvelle, nos pensées vont aux proches des deux jeunes victimes. Obligés de vivre dans la douleur de leur absence, ils doivent aujourd'hui envisager une issue judiciaire sans procès et donc sans possibilité d'obtenir des réponses à leurs trop nombreuses questions.

A cette fin, ils avaient d'ailleurs assigné l'Etat en justice pour défaillances en matière de sécurité. En effet, alors que l'assaillant avait été arrêté deux jours avant les faits pour un vol dans un magasin, et que sa situation irrégulière avait alors été constatée, ce dernier avait été relâché sans aucune décision de reconduite à la frontière. Le préfet avait été limogé quelques jours plus tard. Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement à l'époque, avait estimé qu'« *on aurait pu éviter l'assassinat [des deux jeunes filles] s'il n'y avait pas eu de dysfonctionnements graves* ».

Source : L'express